

Édition de juillet 2020

SAVOIR ROULER À VÉLO EN AUTONOMIE POUR DES ENFANTS DE 8-11 ANS FOCUS SUR LE BLOC 3 DU SRAV



SAVOIR ROULER À VÉLO EN AUTONOMIE

« SRAV BLOC 3 »

POUR DES ENFANTS DE 8-11 ANS

Le programme national du “Savoir Rouler à vélo” est un programme complet et innovant, incluant des séances d’apprentissage à l’extérieur, hors du milieu sécurisé de la cour de l’école. Le groupe d’éducateurs en mobilité à vélo de la FUB, membre de l’équipe nationale présente le résultat de ses travaux en espérant qu’il soit source d’inspiration pour tous ceux qui vont enseigner le bloc 3.

**Auteurs du livret SRAV Bloc3,
Membres de l’équipe nationale des formateurs de la FUB**

Benoît Carrouée, ProVélo Sud Ile-de-France
Gautier Henaff, Recycl'Arte, Pays Basque
Bernadette Caillard-Humeau, Via Nova, Angers
François Nora, Formation-Conseil, Nouvelle Aquitaine
Judith Un, Espace PaMA, Chalon-sur-Saône

SOMMAIRE

ORGANISATION GÉNÉRALE ET CONDITIONS DE RÉUSSITE PAGE 4

Encadrement et taille du groupe
Implication des enseignants
Nombre de séances et progression pédagogique
Gérer les hétérogénéités de niveau en incluant tous les enfants
Préparation en amont
S'adapter au contexte de la ville
Capacité à prendre des décisions
Le rôle des parents : enjeu essentiel de la réussite
La fin de séance
L'attestation et l'inscription sur le site officiel du SRAV

FICHE PÉDAGOGIQUE «SAVOIR ROULER À VÉLO» SRAV BLOC 3 - SÉANCE 1 : SAVOIR ROULER EN GROUPE PAGE 11

Contexte
Cadre réglementaire
Compétences requises
Objectif de la séance
Critère d'évaluation
Préparation en amont

FICHE PÉDAGOGIQUE «SAVOIR ROULER À VÉLO» SRAV BLOC 3 - SÉANCE 2 : APPRENDRE À ROULER SEUL PAGE 14

Contexte
Cadre réglementaire
Compétences requises
Objectif de la séance
Critère d'évaluation
Préparation en amont

FICHE PÉDAGOGIQUE «SAVOIR ROULER À VÉLO» SRAV BLOC 3 - SÉANCE 3 : ÉVALUATION - ROULER SEUL EN VILLE PAGE 17

Contexte
Cadre réglementaire
Compétences requises
Objectif de la séance
Critère d'évaluation
Préparation en amont

ORGANISATION GÉNÉRALE ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les 3 fiches méthodologiques qui suivent concernent l'apprentissage de l'autonomie à vélo – c'est-à-dire la capacité à se déplacer sans la présence d'un adulte tuteur - pour des enfants de 8 à 11 ans, dans le cadre scolaire, périscolaire ou extrascolaire. La finalité est d'être capable d'aller seul à vélo au collège et dans les autres lieux d'activité de l'enfant à partir de l'entrée en classe de 6^{ème}.

Sur le plan technique, les méthodes sont très proches de celles utilisées pour des adultes apprenant la conduite en ville dans une vélo-école. Il est illusoire de prétendre atteindre l'objectif en restant sur des espaces sécurisés de type circuit routier d'apprentissage. Pour des enfants comme pour des adultes, il est indispensable d'apprendre à rouler en conditions réelles, en cohabitant avec les autres usagers, piétons, cyclistes et automobilistes.

Il y a cependant une série de spécificités à prendre en compte quand on s'adresse à un groupe d'enfants en milieu scolaire.



"Apprentissage du giratoire". La finalité du SRAV est d'être capable d'aller seul à vélo au collège et dans les autres lieux d'activité de l'enfant à partir de l'entrée en classe de 6^{ème}.

1. ENCADREMENT ET TAILLE DU GROUPE

Alors que les cours de conduite en ville pour des adultes se font en général par petits groupes de 3 à 6 personnes, il s'agit ici **d'organiser l'apprentissage pour des classes entières ou des demi-classes, donc pour 10 à 30 enfants.**

Dès que l'on sort de la cour de l'école, les règles de l'Éducation Nationale imposent d'avoir au moins 2 encadrants adultes agréés pour un groupe de 12 enfants au maximum + 1 adulte agréé supplémentaire par tranche de 6 enfants au-delà de 12 (voir conditions pour les encadrants¹). En dehors du temps scolaire ou dans l'enseignement privé, l'organisateur peut décider d'autres règles. Toutefois, cette règle d'encadrement par 2 adultes pour 12 enfants maximum nous paraît être une référence utile et nous conseillons de l'appliquer en général.

La conséquence est qu'il faut être capable de mobiliser un nombre suffisant d'adultes pour toutes les séances où il est prévu de sortir de la cour de l'école.

En pratique, des groupes de 20 à 30 enfants encadrés par 4 ou 5 adultes, comme cela se fait parfois pour l'encadrement de sorties scolaires, ne sont pas adaptés ici. Pour l'apprentissage de la conduite en ville, l'idéal est de faire de petits groupes de 5-6 enfants encadrés par deux adultes. Cependant, les contraintes d'encadrement font que le schéma adapté le plus souvent sera de former 1, 2 ou 3 groupes de 6 à 12 enfants encadrés chacun par 2 adultes agréés (voir conditions pour les encadrants¹). Quand cela n'est pas possible, pour des classes entières, une solution est de sortir à tour de rôle avec l'un des groupes pendant que le reste de la classe fait des exercices dans la cour de l'école.

¹ https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo34/MENE1717944C.htm?cid_bo=118162

Pour l'organisation des séances sur route, une partie des enfants roulera en groupe avec un des enfants détachés à l'avant pour s'approcher des conditions de conduite en autonomie. L'apprentissage de la conduite en groupe sur la chaussée est donc indispensable.



Avéolun

*"Déplacement en formation Mini-Bus, un enfant devant".
L'apprentissage de l'autonomie se fait en groupe, en mettant les enfants à tour de rôle devant le groupe.*

2. IMPLICATION DES ENSEIGNANTS

Tant que les séances se déroulent dans la cour de l'école, même s'il y a plusieurs groupes, cela ne pose pas de difficultés. Pour les sorties sur route, si plusieurs groupes sortent, l'enseignant restera responsable de sa classe, même en groupes séparés. Si une partie de la classe reste dans la cour de l'école, l'enseignant pourra s'organiser pour confier une partie de sa classe sous la responsabilité de l'un de ses collègues.

Pour plus de souplesse d'adaptation pour les sorties en ville, il faudra définir avec le directeur de la structure (école, centre aéré...) des procédures adaptées d'organisation des séances, charge à lui de faire le lien avec le conseiller pédagogique de la circonscription s'il s'agit de l'Éducation Nationale.

Rappel : il n'y a aucune obligation de déclaration en Préfecture pour des groupes de moins de 100 cyclistes, donc vous ne serez pas concernés par cette procédure.



Recycl'Arte (Hendaye)

"Apprentissage sur circuit". Un circuit d'apprentissage est indispensable avant la première sortie en ville.

3. NOMBRE DE SÉANCES ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Avec un groupe d'enfants sachant déjà faire du vélo (attention certains élèves ne signalent pas qu'ils ne savent pas en faire), il faut compter 5 à 6 séances d'apprentissage + 1 séance d'évaluation pour réaliser les 3 blocs du SRAV. Il est souhaitable qu'au moins les 2 dernières séances d'apprentissage avant le test final se déroulent tout ou partie en conditions réelles, en circulation. La durée souhaitable d'une séance est de 1h30 à 2h30, dont environ 1/4 d'heure de prise en main et vérification des vélos et 1/4 d'heure de pause.

Les 2 ou 3 premières séances, dans la cour de l'école, seront consacrées à la vérification des acquis des fondamentaux (démarrer efficacement, savoir freiner, tenir en équilibre, pédaler et maîtriser une trajectoire). Mais aussi au perfectionnement de la maniabilité, au « savoir rouler en groupe » et à l'intégration des principales règles du code de la route afin de s'assurer que tous ont un niveau suffisant pour sortir. Il faudra insister sur la maîtrise des indications de changements de direction et des quasi-arrêts utiles pour gérer les « cédez-le-passage », deux habiletés indispensables pour la conduite en ville que beaucoup d'enfants ne maîtrisent pas.

La capacité à vérifier l'état de marche des différents organes du vélo avant de partir fait partie des apprentissages obligatoires. L'initiation à l'entretien et à la réparation pourra être abordée de façon optionnelle en fonction du temps disponible.

La présence d'un circuit d'éducation routière tracé au sol, dans la cour de l'école ou à l'extérieur, facilite la préparation des premières sorties sur route. .

Pour la progression pédagogique, il est important d'avoir une équipe stable d'encadrants, bien en phase sur les objectifs et les méthodes pédagogiques. Il est souhaitable de pouvoir appeler les enfants par leur prénom. L'idéal est de disposer d'un trombinoscope pour les mémoriser. La solution peut être de l'écrire sur un autocollant collé sur le casque ou sur une feuille épinglée sur le gilet.

Voici un exemple de progression SRAV mis en place pour 12 classes de CM1 à Chemillé en Anjou par l'association Via Nova.

Exemple de progression en 6 séances de 1h30 à 2h du bloc 1 au bloc 3

(Pour des enfants sachant déjà pédaler et freiner correctement)

Avant chaque séance : tenue vestimentaire, réglage du casque et contrôle du vélo

Bloc 1 : Perfectionnement des habiletés, dans la cour de l'école

1^{ère} séance : évaluation et perfectionnement des fondamentaux : démarrage efficace ; freinage (arrêt d'urgence / cédez-le-passage...) ; trajectoires (lignes droites / passages étroits / slaloms / chicanes / demi-tours...) ; équilibre (lâchers d'appui selle / pédales / conduire d'une seule main...) ; changements de vitesse (démarrage rapide / accélération / décélération...).

2^e séance : ateliers thématiques par petits groupes pour continuer à perfectionner certaines habiletés et valider les acquis (inscrits sur le cahier SRAV) ;

Apprentissage du savoir rouler en groupe de 8 à 12 (en minibus / en file indienne / alternance rapide entre les deux dispositions / accélération et décélération en groupe...)

Bloc 2 : Initiation à la circulation routière, en milieu sécurisé et apprentissage de la conduite en groupe (file indienne et mini-bus cyclable)

3^e séance : sur circuit d'apprentissage (s'il n'en n'existe pas à proximité : en aménager un avant la séance avec des plots, de la craie, ...)

Découverte du circuit et des panneaux de signalisation (stop, cédez-le-passage, priorité à droite, giratoire, aires piétonnes...) ; puis circulation sur le circuit après répartition en groupes tournants : 2 groupes de cyclistes (pour les croisements de véhicules), un groupe « piétons », un groupe « policiers » (observe et « verbalise »)

Bloc 3 : Se déplacer en situation réelle, en ville.

4^e séance : circuit sur la chaussée par groupe de 6 à 12 élèves, en minibus cycliste : repérage de différents contextes de circulation en ville. Puis exercices en individuel sur certaines difficultés (un enfant l'un après l'autre pendant que le reste du groupe à l'arrêt observe) : tourne-à-gauche, giratoire, bordures latérales, raidillon...

5^e séance : circuit sur la chaussée par groupes de 6 à 12 élèves, avec un enfant à tour de rôle en situation d'autonomie, devant le conducteur du groupe : passage des différentes difficultés

6^e séance : évaluation finale : reconnaissance du parcours ; évaluation individuelle (voir les deux méthodes possibles dans la fiche méthodologique) ; bilan à chaud avec le référent et les accompagnateurs ; rendu des résultats après délibération des encadrants, avec remise du livret SRAV, de l'attestation officielle et du Guide du Cycliste Urbain.

4. GÉRER LES HÉTÉROGÉNÉITÉS DE NIVEAU EN INCLUANT TOUS LES ENFANTS

Il y a toujours des hétérogénéités de niveau plus ou moins fortes. Une façon simple de les gérer est de constituer des sous-groupes de niveau pendant les séances d'apprentissage, mais c'est loin d'être toujours possible. Dans tous les cas, l'inclusion de tous les enfants est un objectif essentiel. Seuls des cas exceptionnels de comportement mettant en danger le reste de groupe peuvent justifier une exclusion. Les moins à l'aise seront placés à l'avant du groupe – place la plus facile – pour se déplacer et ne seront pas obligés de conduire seuls s'ils n'ont pas le niveau. Pour les plus à l'aise, systématiquement placés à l'arrière du groupe, supporter une frustration pour respecter le rythme des plus lents fait partie de l'objectif. On s'efforcera cependant de ménager des moments de décompression, sur des voies vertes ou dans une montée adaptée par exemples. Ils auront le droit de doubler et d'aller plus vite, en apprenant à cette occasion les règles de dépassement par la gauche.

A 8-11 ans, la plupart des enfants savent faire du vélo, et il n'y a pas lieu de faire des séances d'apprentissage des fondamentaux (bloc 1). Cependant, au sein d'une classe de CM1 ou CM2, il y a presque toujours un ou plusieurs enfants qui ne savent pas du tout, ou très mal (seulement « avec les roulettes »). Il faudra donc les identifier, si possible avant le démarrage du projet, pour trouver des solutions de remise à niveau en concertation avec l'enseignant.

S'il y a des enfants avec un handicap empêchant de rouler à vélo, la possibilité de participer aux séances sur un tandem conduit par un adulte, quand par chance c'est possible, est une expérience motivante pour tous.

5. PRÉPARATION EN AMONT

Le parc de vélo et les accessoires

Avant de démarrer vos séances d'apprentissage, il faudra vous être assuré que tous les enfants aient un vélo en bon état, un casque et un gilet fluo à leur taille. Les freins et les changements de vitesse doivent fonctionner. Dans certains quartiers, il se peut que le quart ou la moitié des enfants de la classe n'aient pas de vélo adapté ou ne puissent pas venir avec à l'école. L'enseignant peut assurer l'interface avec les parents pour bien définir les besoins. Il n'est pas toujours en mesure d'assurer ce contrôle des vélos : il peut être prudent de prévoir un temps pour cela sans les enfants avant de démarrer la première séance.

En seulement 5 ou 6 séances il n'est pas question de prendre le temps de faire des séances de réparation. Il faudra prévoir un stock de vélos et de casques complémentaires à ceux des enfants, ou avoir votre propre parc de vélos en bon état et homogène pour être tranquille.

Pour les gilets fluo, indispensables pour les sorties en ville, il est préférable d'avoir un stock homogène à fournir à l'ensemble des enfants. Des fanions sur une grande tige souple accrochée au vélo assurent une bonne visibilité (sécurité) lors des sorties en ville, surtout pour les vélos de petite taille. Enfin, disposer d'un stock de gants peut être bien utile en hiver.

Matériel à prévoir pour les encadrants

- Liste des enfants,
- Téléphone portable et numéros d'urgence de l'école et de l'enseignant,
- Crayon à papier + calepin,
- Bouteilles d'eau pour les élèves et collations,
- Papier toilette et mouchoirs en papier,
- Trousse à pharmacie,
- Sifflet,
- Trousse de mécanique,
- Pompe.

Implication des parents et des enseignants

- Envoi d'une check-list destinée aux parents pour préparer le vélo de leur enfant, s'il en a un,
- Envoi du mode d'emploi « mise du casque » (au professeur des écoles et aux parents),
- Confection par les écoliers de leurs 2 dossards avec leur prénom (une feuille glissée dans une pochette plastique tenue par des épingles à nourrice) ; ou sinon, marquage sur scotch blanc large sur casque avant et arrière.

Liste des points de contrôle à faire faire par les enfants au début de chaque séance

- Réglage du casque,
- Freins avant et arrière (bloquer une roue et soulever l'autre),
- Pression des pneus (ne doivent pas s'enfoncer en appuyant avec les 2 pouces),
- Serrage des roues,
- Serrage de la potence (en bloquant la roue avant avec les genoux),
- Embouts/bouchons de guidon,
- Régler la hauteur de la selle (assis sur la selle, ne toucher le sol que par la pointe des pieds),
- Mettre le dérailleur sur une « vitesse » intermédiaire.



Apprendre à faire les réparations et l'entretien de base fait partie des connaissances à acquérir.

ProVélo sud t0f

6. S'ADAPTER AU CONTEXTE DE LA VILLE

Il y a des villes avec beaucoup de voies cyclables (bandes ou pistes), d'autres avec très peu voire pas du tout. Certaines ont beaucoup d'aires piétonnes où il faut avant tout apprendre les règles de cohabitation avec les piétons. Des villes sont pleines de giratoires et d'autres non. Il y a des agglomérations avec beaucoup de double-sens cyclables et de cédez-le-passage cyclistes aux feux, d'autres sans. Il y a des villes où vous aurez la chance de disposer d'un circuit routier d'apprentissage bien pratique avant de commencer les séances en situation.

Il s'agit donc de s'adapter au contexte local et d'apprendre à repérer et gérer ce qui est facile et ce qui est difficile. Dans toutes les villes, il existe beaucoup de rues à faible trafic qui seront l'élément de base pour l'apprentissage de la conduite en autonomie. La découverte de la ville, avec l'apprentissage de la lecture de carte avant le départ, fait partie de l'objectif. Les circuits passant devant les collèges, stades et autres lieux d'apprentissage seront à privilégier.

7. CAPACITÉ À PRENDRE DES DÉCISIONS

Les enfants de 8 à 11 ans ont souvent un niveau technique aussi bon voire meilleur que bien des adultes en vélo-école. Mais savoir se déplacer en autonomie en ville ne demande pas un niveau technique élevé : il s'agit avant tout de rester vigilant, d'anticiper les mouvements des autres véhicules ou des piétons et surtout de savoir prendre la bonne décision. Or sur ce point, les enfants n'ont pas les réflexes d'un adulte. Par exemple, rouler à droite n'est pas un automatisme pour beaucoup : en conduite « autonome », vous pourrez avoir des surprises !

Apprendre à communiquer visuellement avec les autres usagers, à respecter les piétons et à se faire respecter par les voitures, en étant bien visibles, prévisibles et vigilants, est aussi important que d'apprendre des règles du code de la route.

Se déplacer en groupe en circulation : quelles techniques au regard du code ?

Le code de la route ne dit rien sur la conduite des groupes de cyclistes. Il fait implicitement comme si chaque cycliste était une personne autonome et indépendante. Ce n'est évidemment pas le cas d'un groupe d'enfants, surtout en phase d'apprentissage.

Face à ce vide juridique, les éducateurs sont responsables du choix de leurs techniques d'encadrement lors des sorties en ville, en ayant pour priorité la sécurité des enfants qui leur sont confiés.

Nous proposons deux techniques possibles :

Technique n°1 :

Le groupe se comporte comme un seul véhicule (voir la formation "en minibus" dans la fiche n°1). Dans cette configuration, les enfants ne font que suivre les consignes du conducteur et s'efforcent avant tout de respecter les distances minimales de sécurité avec les vélos devant et à côté, et les distances maximales pour maintenir un groupe compact. C'est le conducteur qui prend les décisions et applique le code de la route. La compacité du groupe est essentielle pour la sécurité et la bonne cohabitation avec les autres usagers. A un stop ou un feu tricolore, quand le conducteur redémarre, tous les enfants démarrent en même temps et passent sans laisser se former un trou dans le groupe. Cette cohésion du groupe doit avoir été apprise dans la cour (bloc 2) avant de sortir sur la chaussée. Outre de bonnes conditions de sécurité, cette technique permet de se déplacer avec une bonne fluidité aux intersections. Néanmoins cette notion de groupe encadré n'étant pas envisagée dans le code de la route, il peut y avoir des ambiguïtés sur ce qui peut être fait ou pas.

Technique n°2 :

Chaque enfant applique à la lettre le code de la route.

- A un stop, le premier adulte suit le 1^{er} enfant tandis que le 2^{ème} adulte s'avance au niveau du stop, à gauche de la file des enfants, qui passent le stop un à un. C'est l'enfant qui prend la décision de s'engager ou pas après avoir observé la circulation, l'adulte est à côté de lui pour le retenir si jamais l'enfant ne prenait pas la bonne décision.

- A un feu rouge le 1^{er} adulte suit le 1^{er} enfant tandis que le 2^{ème} adulte s'avance au niveau du feu. Si le feu passe au rouge, le 2^{ème} adulte s'assure que les enfants qui n'auraient pas eu le temps de le franchir s'arrêtent bien. Il reste tant que tous les enfants ne sont pas passés.

Dans les 2 cas, le 1^{er} adulte fait ralentir ou s'arrêter la première partie du groupe pour attendre le reste du groupe.

Cette technique vient hacher le déplacement du groupe. En effet il s'agit, après chaque stop ou feu rouge, de marquer l'arrêt afin que le groupe se ressoude. Le déplacement est donc moins fluide que la technique n°1 et cette technique est chronophage mais elle prépare l'enfant à la conduite en autonomie.



ProVélo sud tdf

"Première immersion en milieu urbain". Les premières sorties permettent de découvrir les différents espaces de circulation de la ville et de réviser les panneaux de signalisation.

8. LE RÔLE DES PARENTS : ENJEU ESSENTIEL DE LA RÉUSSITE

La principale différence avec des adultes est que ces élèves sont des ... enfants : ils ont des tuteurs qui décident. Au bout du compte, quelle que soit la capacité d'autonomie de l'enfant ce sont les parents qui décideront de laisser l'enfant rouler seul en ville ou non. Et plus encore, ce sont eux qui vont poursuivre votre travail d'éducation, ou bien le contredire.

L'idéal est d'arriver à impliquer les parents dans l'apprentissage. On peut le faire dès l'étape de préparation des vélos en les informant de l'épreuve d'évaluation finale, voire en les impliquant dans son organisation (voir fiche correspondante). Il faut au minimum les informer des principales règles que vous aurez enseignées aux enfants, afin d'avancer dans le même sens.

9. LA FIN DE LA SÉANCE

- Prévoir une marge pour être sûr de rentrer à l'heure (imprévu),
- Effectuer un bilan rapide à chaud avec le groupe (possibilité d'y revenir plus en détail au début de la séance suivante),
- Rappeler la date et les objectifs de la prochaine séance,
- Ranger les vélos et le matériel (savoir poser son vélo sans abîmer les autres et sans prendre trop de place fait partie de l'apprentissage),
- Compléter la fiche de suivi d'évaluation individuelle (avec l'enfant ou seul après la séance).

10. L'ATTESTATION ET L'INSCRIPTION SUR LE SITE OFFICIEL DU SRAV

Déclarer chaque projet SRAV sur le site www.savoirroulervelo.fr n'est pas obligatoire mais permet de faire savoir ce qui se fait au niveau local et permet de donner un aspect plus "officiel" au projet.

L'attestation à télécharger sur le site et le carnet ou la fiche de progression pédagogique personnalisée sont délivrés aux enfants à l'issue de l'épreuve d'évaluation. Ces documents peuvent permettre d'impliquer les parents.

Pour des enfants qui n'ont pas encore une maîtrise suffisante à la fin du cycle, il est de votre responsabilité de le signaler aux parents, en précisant les points qui restent à perfectionner. Or les attestations officielles ne prévoient pas ce cas de figure et il est délicat de ne pas les déclarer et de ne pas leur donner l'attestation. C'est pourquoi nous proposons de donner l'attestation à tous les enfants qui ont participé aux séances, en précisant bien au dos de l'attestation qu'il s'agit d'une attestation de suivi de la formation, et pas d'un « permis vélo », et en ajoutant un commentaire personnalisé destiné aux parents de chaque enfant.

En cas d'incidents :

Si un enfant fait une chute ou est arrêté par un problème mécanique en roulant sur la chaussée, il s'agit de faire preuve de sang-froid et de procéder dans cet ordre :

1. Faire mettre pied à terre au reste du groupe,
2. Mettre le groupe en sécurité et rassurer les enfants si besoin,
3. Gérer l'incident : un des 2 adultes s'occupe de l'enfant accidenté, avec la procédure apprise lors des formations « premiers secours », pendant que l'autre reste avec les autres enfants.

En cas de mauvais temps annoncé :

Le seul frein réel à la pratique du vélo en ville est un fort vent (alerte orange ou rouge de Météo France) ou du verglas. Que prévoir en cas de pluie et/ou de froid ? Demander aux enfants de venir avec :

- Imperméable ou cape de pluie / pantalon imperméable et/ou affaires de rechange,
- En cas de froid : gants, plusieurs vêtements fins plutôt qu'un manteau épais,
- Chaussures fermées.

Pour l'éducateur : adapter le circuit (rechercher les endroits abrités du vent ou non verglacés) et prévoir un stock de gants pour les enfants qui n'en ont pas.

FICHE PÉDAGOGIQUE «SAVOIR ROULER À VÉLO»

SRAV BLOC 3 -

Séance 1 : Savoir rouler en groupe

La découverte de la rue en groupe à vélo est une première immersion en ville pour circuler en situation réelle. La finalité est l'acquisition de l'autonomie par le jeune collégien pour aller à vélo de son domicile au collège et vice versa.

Cette compétence est nécessaire :

- **Pour se déplacer en groupe vers un lieu d'exercice particulier (piste d'éducation routière, giratoire, raidillon...)**
- **Pour tendre vers l'apprentissage de l'autonomie à vélo**

CONTEXTE

Intervention en structures éducatives (écoles publiques/privées, accueils de loisirs)
Groupe d'enfants de 8 à 11 ans ayant validé les blocs 1 et 2 du SRAV.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Voir chapitre «Organisation générale»

COMPÉTENCES REQUISES

Pour quitter l'espace sécurisé (à évaluer avant la sortie) :

- Les enfants maîtrisent bien leur vélo (bloc 1) : freinage, trajectoires complexes, changement de vitesse
- Les enfants ont été formés aux bases de la circulation en groupe dans un espace sécurisé (bloc 2) (passage d'informations, arrêts, panneaux, rouler à deux côte à côte, savoir maintenir la même distance avec un cycliste me précédant, savoir évoluer avec souplesse pour accélérer et freiner, rapidité pour rester dans le rythme du groupe)

OBJECTIFS DE LA SÉANCE

- Découvrir l'espace public à vélo en petit groupe piloté,
- Savoir s'arrêter en sécurité,
- Respecter les distances de sécurité,
- Communiquer au sein du groupe,
- Rouler en groupe compact.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Rouler en ville en petit groupe,
- S'arrêter, le pied posé au sol prêt à repartir avec l'autre pied sur la pédale vers l'avant,
- Rouler en respectant la distance entre son vélo et celui de devant,
- Rouler en respectant la distance avec son binôme latéral (en mini-bus),
- Reconnaître et transmettre les gestes et messages qui lui parviennent,
- Rester groupés lors du déplacement.

PRÉPARATION EN AMONT

Matériel à prévoir : voir le chapitre « organisation générale »

Implication des parents et des enseignants : idéalement les enfants arrivent avec le casque bien ajusté sur la tête, et leur prénom bien visible sur le casque ou le dossard

Parcours : d'une durée de 30 à 60 minutes, il est établi par l'éducateur qui en a informé le responsable de la structure

MÉTHODES DE CONDUITE EN GROUPE

2 formations possibles

* L'idéal est de maîtriser ces 2 formations afin de les appliquer en fonction du type de situation ou de rue où l'on se trouve

** Le code de la route ne donne pas de règles spécifiques sur la conduite de groupe à vélo (cf. organisation générale)

Consignes

- Gérer la distance de sécurité : laisser « un vélo invisible » entre chaque enfant, ni plus ni moins, sauf en descente où il faudra laisser 2 « vélos invisibles »,
- S'arrêter en posant le pied à terre,
- Préparer son vélo à repartir (pédale en haut),
- Transmettre au vélo de derrière ou de l'avant les codes et messages transmis par les éducateurs,
- Prendre sa place et rouler à 1 mètre du bord,
- Port du casque, identification de l'élève (numéro, prénom, code couleur...).

Communication : le langage des signes et des gestes

Un groupe à vélo s'étale sur la route et il faut pouvoir communiquer rapidement. Ces codes sont à travailler avant la sortie.

Arrêt : la main gauche se lève

File indienne : index gauche

Mini-bus : Index et majeur en V

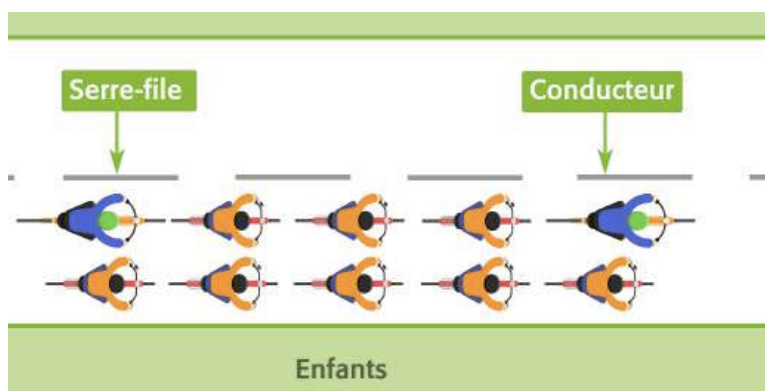
Super : le pouce en l'air

Merci : ouvrir la paume de la main vers l'autre usager

La formation en « mini-bus » :

- **Les enfants** : le plus lent ou le moins à l'aise est placé à l'avant à la droite de l'éducateur. Les autres sont par deux, les enfants les plus lents devant, les plus rapides derrière devant le serre-file. Les enfants capables de tenir une trajectoire rectiligne sont à gauche et les plus turbulents ou ne maîtrisant pas bien une trajectoire rectiligne à droite.
- **Le conducteur** (éducateur en tête) prend toutes les décisions (parcours, adaptations...). Il veille plus particulièrement à l'enfant de tête à sa droite, le plus lent ou le moins à l'aise du groupe. Il gère la vitesse de façon à ce que le groupe reste compact, en regardant régulièrement vers l'arrière.
- **Le serre-file** (autre adulte) contrôle, surveille le groupe et en assure la sécurité en tempérant les velléités des automobilistes voulant doubler. Il recadre au besoin les élèves en rappelant les règles établies. Il communique avec l'éducateur en tête de file. Son positionnement à l'arrière du groupe est primordial. Il doit déborder légèrement de l'arrière gauche du mini-bus.

Schéma du positionnement du groupe en minibus (7 à 8 enfants)



Consignes

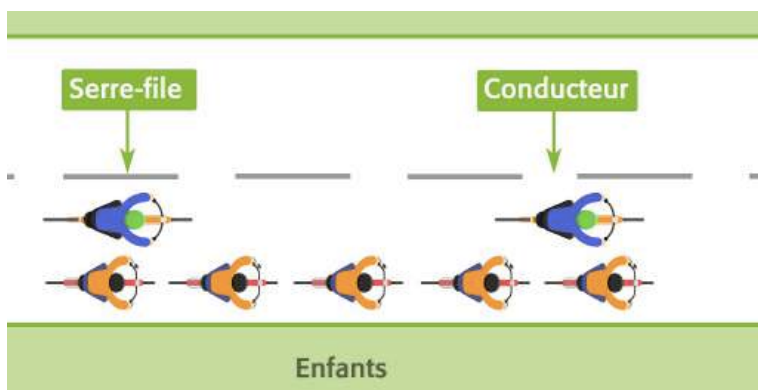
Garder la distance avec le vélo d'à côté (le bras tendu ne touche pas l'épaule du camarade)

La formation en file indienne :

** Cette formation est moins adaptée à un groupe de plus de 8 enfants s'il n'y a que 2 encadrants

- **Le conducteur** : un adulte connaissant le circuit se place en tête. Il gère la vitesse de déplacement, les arrêts et les adaptations.
- **Le serre file** : l'autre adulte, idéalement l'éducateur qui sera mieux placé pour évaluer le groupe se place en queue de file. Il protège le groupe, et se place au milieu de la voie pour bloquer les passages intempestifs des autres usagers.
- **Les enfants** : ils sont positionnés dans la file en fonction de leur niveau de maîtrise du vélo. Les plus à l'aise sont placés en queue de file.

Schéma du positionnement du groupe en file indienne (exemple pour 5 enfants)



Avantages et inconvénients relatifs aux deux formations :

METHODE	FILE INDIENNE	MINI-BUS
AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none"> • Largeur réduite du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur réduite du groupe, réduit le temps de dépassement • Largeur du groupe (prend sa place, protège et limite les dépassements intempestifs)
INCONVENIENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur du groupe • Communication au sein du groupe • Vision globale du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Non adapté à certains contextes • Ne plaît pas à certains automobilistes
CONTEXTE ADAPTES	<ul style="list-style-type: none"> • Piste cyclable, bande cyclable, voie étroite • Petit groupe (< 6) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaussée partagée, aménagement cyclable large • Groupe ≥ 6
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Cisaillement du groupe (dépassement, feu, intersection) • Effet accordéon 	<ul style="list-style-type: none"> • Accrochage entre guidons



“Formation en file indienne et mini-bus”. Suivant les espaces de circulation, pour rouler en groupe, il faut apprendre à se mettre en formation « file indienne » ou « mini-bus ». Il s’agit de passer de l’une à l’autre en fonction du contexte

ProVélo sud IdF / Recycl'Arte



La « file indienne » pour des groupes de plus de 5 enfants crée des longues files et laisse un espace sur la gauche de la voie. Elle peut générer des dépassements dangereux et faire couper le groupe en deux. La formation en « mini-bus » permet de former un groupe plus compact et plus large : elle limite les risques de dépassements au mauvais moment mais nécessite une bonne maîtrise des distances entre vélos.

ProVélo sud IdF / Tand'amis La Rochelle

FICHE PÉDAGOGIQUE «SAVOIR ROULER À VÉLO»

SRAV BLOC 3 -

Séance 2 : Apprendre à rouler seul

La finalité est que les élèves soient autonomes entre leur domicile et le collège, toutefois un travail en groupe permet :

- **La responsabilisation des enfants chacun leur tour (seul à l'avant du groupe)**
- **Un gain de temps (formation d'un groupe et non d'un individu à la fois)**
- **Une organisation simplifiée (nombre d'encadrants, répétition du parcours limitée au nombre de groupes et non au nombre d'enfants)**
- **L'observation et la correction bienveillante de la part des éducateurs et des enfants, qui apprennent et assimilent en même temps**
- **L'interaction avec d'autres usagers très proche (maîtrise fine de la trajectoire)**
- **La reconnaissance du quartier, d'un parcours, de l'environnement extérieur**

NB : Le passage de la situation de groupe encadré et piloté par un conducteur à la situation de conduite en autonomie peut provoquer un moment d'angoisse et de perte apparente d'habileté. Même si un enfant a le niveau technique requis, il faut s'assurer qu'il est prêt psychologiquement et ne pas le forcer. Il faudra aussi, veiller à préserver les compétences acquises : trajectoire stable, propulsion/freinage soigné.

CONTEXTE

Intervention en structures éducatives (écoles publiques/privées, accueils de loisirs)

Un ou plusieurs groupe(s) de 6 à 12 enfants (de 8 à 11 ans) ayant validé les blocs 1 et 2 du SRAV.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Voir chapitre «Organisation générale»

COMPÉTENCES REQUISES

Pour quitter l'espace sécurisé (à évaluer avant la sortie) :

- Les enfants maîtrisent bien leur vélo (bloc 1) : démarrage efficace, freinage, trajectoire complexe, changement de vitesse
- Les enfants ont été formés aux bases de la circulation en groupe dans un espace sécurisé (bloc 2) et ont une première expérience en groupe (séance 1 du bloc 3) en circulation (rôles dans le groupe, passage d'informations, arrêts, panneaux, rouler à deux côte à côte, savoir maintenir la même distance avec un cycliste me précédant, savoir évoluer avec souplesse pour accélérer et freiner).

OBJECTIFS DE LA SÉANCE

- Rouler seul devant en ville
- Expérimenter des aménagements : giratoire, tourne à gauche, traversée de plateforme de tramway, aire piétonne, zone de rencontre, ...
- Expérimenter des situations : positionnement et comportement par rapport à un poids lourd (bus ou camion), angles morts, dépassement de véhicules en stationnement, croisement d'autres usagers, partage de l'espace, ...
- Adapter son comportement selon que l'enfant roule seul devant ou au sein du groupe

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Observer et prendre les informations sur son environnement
- Anticiper le comportement des autres usagers
- Analyser les expérimentations
- Adapter son comportement
- Signaler tout changement de direction et prendre sa place sur la chaussée
- Respecter le code de la route (signalisations horizontale et verticale)
- Avoir expérimenté au moins 2 aménagements cyclables et 2 situations

PRÉPARATION EN AMONT

Matériel à prévoir : voir le chapitre « organisation générale »

Implication des parents et des enseignants : idéalement les enfants arrivent avec le casque bien ajusté sur la tête, et leur prénom bien visible sur le casque ou le dossard

Parcours : le groupe effectue une sortie dans la ville de 1 à 2 heures, il est établi par l'éducateur qui en a informé le responsable de la structure

Méthodes :

Alternance entre les déplacements avec un enfant seul à l'avant du groupe et les mises en situations sur des lieux choisis (mise en pratique à tour de rôle)

Les déplacements :

Les enfants roulent à tour de rôle devant le groupe (formation mini-bus ou file Indienne), non pas en chef de file mais environ 5 mètres devant, comme s'il roulait seul (sur 1 km environ).

L'éducateur suit l'enfant qui circule seul, prêt à réagir en cas de mauvais choix (positionnement, trajectoire, arrêt ou non, ...) et/ou de mise en danger. Il peut choisir de ne pas donner de consignes pendant que l'enfant roule et faire le point avec lui et le groupe une fois celui-ci arrêté.

Le serre-file sécurise le reste du groupe et lui donne les consignes.

Consignes :

- Rouler à 1 mètre du bord, prendre sa place,
- Regarder loin devant,
- Mains sur les freins, concentration et anticipation,
- Regarder attentivement avant chaque intersection (gauche-droite-gauche),
- Regarder derrière avant de tourner à gauche et/ou de lever le bras,
- Indiquer les changements de direction,
- Rouler à allure régulière,
- Respecter le code de la route et la signalisation,
- Rester à distance des gros véhicules (camionnette, camion, bus, ...),
- Ne pas rouler à côté d'un véhicule en intersection,
- Laisser la priorité aux piétons.

Schéma du positionnement du groupe en minibus (exemple pour 7 enfants)

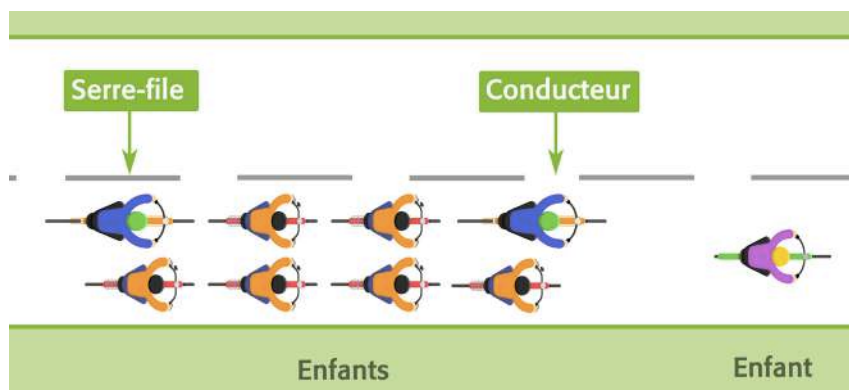
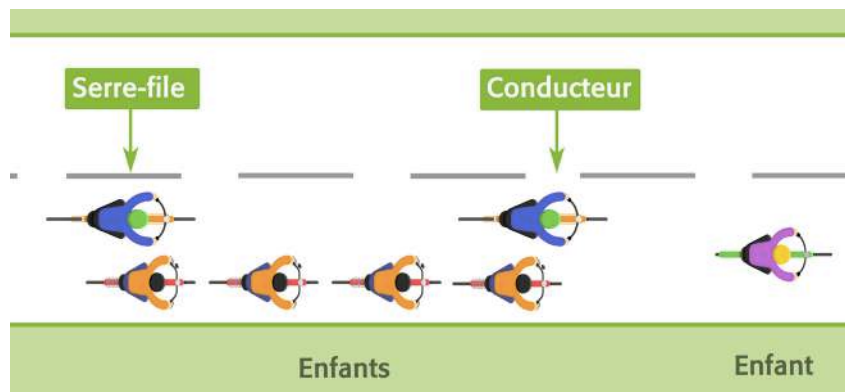


Schéma du positionnement du groupe en file indienne (exemple pour 5 enfants)



Mise en situation :

Sur le parcours, les lieux d'exercices choisis permettent à chaque enfant d'expérimenter à tour de rôle un aménagement (ex : giratoire). L'éducateur les aura repérés en amont.

1. L'éducateur montre à vélo comment passer l'aménagement
2. Il explique le pourquoi de son positionnement et de son comportement
- 3- Questions/réponses du groupe
4. Les enfants réalisent chacun à leur tour l'exercice avec un adulte derrière
5. Ils le réalisent ensuite seul
6. Débriefing en groupe du vécu de chacun sur la mise en situation



Association VéloLun'

"Formation Mini-bus à 6 élèves". Un enfant roule seul devant. L'éducateur roule à la gauche de l'enfant un peu en retrait. Le sac à dos est à éviter afin d'être bien libre de ses mouvements.



Pro Vélo sud IDF / Association VéloLun'

L'apprentissage de l'autonomie se fait soit en circulant avec les enfants placés à tour de rôle devant le groupe, à 5 m de l'éducateur (ici sur une bande cyclable) ; soit sur des « spots » où les enfants répètent les uns après les autres un exercice sur une boucle courte (ici : apprentissage du giratoire et du tourne-à-gauche en revenant au point de départ)

FICHE PÉDAGOGIQUE «SAVOIR ROULER À VÉLO»

SRAV BLOC 3 -

Séance 3 : Évaluation - Rouler seul en ville

En fin de cycle SRAV, après les blocs 1 et 2, puis l'apprentissage de la circulation en groupe, il est important de pouvoir évaluer le degré d'autonomie de chaque enfant à vélo en ville.

Il aura été préparé à travers différentes mises en situation. Le parcours aura été reconnu en groupe. Il lui restera à faire preuve d'un bon sens d'observation et d'anticipation, afin de prendre les bonnes décisions lorsqu'il circule seul.

Il est important de dédramatiser cette évaluation auprès des élèves : rassurer en disant que les situations qu'ils vont vivre ont déjà été travaillées sur un parcours qu'ils connaissent. Certains sont anxieux quand il s'agit d'être évalués.

CONTEXTE

Fin du cycle, qui valide les compétences de l'enfant.

Intervention en structures éducatives (écoles publiques/privées, accueils de loisirs).

Un ou plusieurs groupe(s) d'enfants de 8 à 11 ans ayant validé les blocs 1 et 2 du SRAV.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Voir chapitre «Organisation générale»

COMPÉTENCES REQUISES

- Maîtriser son vélo (bloc 1) : démarrage efficace, freinage, trajectoire complexe, changement de vitesse,
- Identifier et respecter le code de la route (bloc2),
- Maîtriser les bases de la circulation en groupe en ville (bloc 3),
- Savoir rouler seul à l'avant du groupe (bloc 3).

OBJECTIFS DE LA SÉANCE

- Prendre sa place,
- Etre prévisible, savoir signaler un changement (direction, allure, ...),
- Anticiper,
- Gérer les situations (positionnement et comportement par rapport à un gros véhicule, dépassement de véhicules en stationnement, partage de l'espace et respect des autres usagers, ...),
- Prendre conscience de sa capacité à faire du vélo seul.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Bien mettre et ajuster son casque,
- Vérifier le bon état de son vélo pour rouler en sécurité,
- Bien se positionner : sur la chaussée, lors du franchissement d'un giratoire, dans les intersections,
- Signaler les changements de direction,
- Prendre les bonnes décisions dans les situations imprévues (positionnement, comportement),
- Anticiper le comportement des autres usagers,
- Respecter le code de la route (signalisations horizontale et verticale),
- Laisser la priorité aux piétons,
- Ne pas se mettre en danger.

PRÉPARATION EN AMONT

Matériel à prévoir : voir le chapitre « organisation générale »

Implication des parents et des enseignants : les enfants arrivent le prénom et/ou un numéro inscrit(s) bien visible(s) sur le casque ou le dossard. Réfléchir en amont au comment de l'implication des parents lors de cette séance.

Parcours : chaque enfant est évalué sur un parcours d'environ 2km alternant sections apaisées et difficultés choisies (giratoire, intersection etc...). Le parcours est établi par l'éducateur qui en a informé le responsable de la structure.

MÉTHODE 1 : «UN ENFANT DEVANT LE GROUPE»

Voir schémas de positionnement de la fiche 2

Durée : 10 minutes par enfant (environ 2km)

Organisation :

1. L'éducateur fait effectuer une reconnaissance du parcours à l'ensemble des élèves par petits groupes. Il donne les consignes de sécurité et explique comment franchir les "passages techniques". (Une vidéo du parcours avec les difficultés décrites et solutionnées peut être présentée avant le passage)
2. Les enfants roulent à tour de rôle devant le groupe (formation mini-bus ou file indienne), non pas en chef de file mais environ 5 mètres devant, comme s'il roulait seul. Une fois le temps d'évaluation écoulé, l'enfant suivant prend la place du premier, et ainsi de suite.
3. L'éducateur suit l'enfant qui circule seul, prêt à réagir en cas de mauvais choix (positionnement, trajectoire, arrêt ou non, ...) et/ou de mise en danger. Il est préférable lors de l'évaluation de ne pas donner de consignes pendant que l'enfant roule et faire le point avec lui et le groupe une fois arrêté.
4. Le serre-file sécurise le reste du groupe.
5. A la fin de l'évaluation, tous les enfants sont félicités, un débriefing à chaud est effectué.
6. L'éducateur et son équipe se concertent

Avantages et inconvénients de cette méthode :

+	<ul style="list-style-type: none">- Offre une expérience valorisante- Nécessite un nombre limité d'accompagnateurs- L'enfant reste protégé par le reste du groupe des véhicules arrivant de l'arrière
-	<ul style="list-style-type: none">- L'élève n'est pas vraiment en autonomie (éducateur à proximité)- Demande beaucoup de temps pour évaluer une classe- Les changements d'enfant en tête hachent le déplacement- Les enfants ne vivent pas tous les mêmes situations

MÉTHODE 2 : «A LA BRUXELLOISE»

Les enfants partent l'un après l'autre et effectuent seuls le parcours. Un adulte est positionné à chaque passage technique.

Durée : 10 à 15 minutes par enfant (2 à 4km)

Organisation :

1. L'éducateur fait effectuer une reconnaissance du parcours à l'ensemble des élèves par petit groupe. Il donne les informations sécuritaires et explique comment franchir les "passages techniques". (Une vidéo du parcours avec les difficultés décrites et solutionnées peut être présenté avant le passage)
2. L'élève va suivre le tracé du parcours en étant très attentif à son environnement, afin de pouvoir anticiper et décider de l'attitude à tenir. Les départs sont cadencés (2 minutes environ entre chaque départ).

3. Des adultes sont postés tout au long du parcours, à chaque point de vigilance, et remplissent la fiche correspondante.
4. A l'arrivée, l'enfant est félicité, un débriefing à chaud est effectué.
5. L'éducateur et son équipe se concertent.

Avantages et inconvénients de cette méthode :

+	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant circule en autonomie - Une classe peut passer en 1 heure environ - L'enfant roule en tête sur 2km environ
-	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des risques moins permanent (sécurité) - Mobilisation et formation de beaucoup de personnes. Il faut une personne par point évalué, soit 10 à 12 personnes - L'enfant est seul sur la chaussée, il bénéficie d'une moindre protection

Remise du livret formateur :

Il est fortement conseillé d'être bien organisé afin de pouvoir remettre dès la fin de cette séance le résultat de l'évaluation aux élèves.

Les documents devront être prêts en amont (évaluation bloc1/bloc 2) afin que vous n'avez plus qu'à finaliser.

**Le livret officiel(cf ministère éducation nationale) peut-être utilisé mais un outil de type grille d'évaluation globale peut être choisi(documents existant FUB ou création personnelle).*

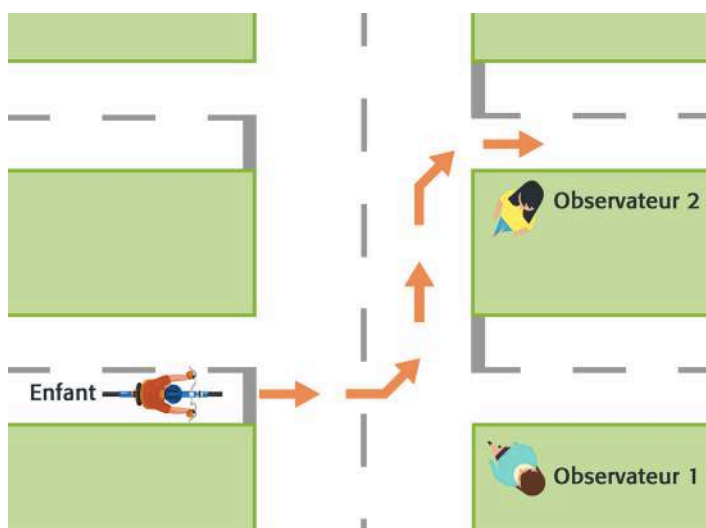
**L'évaluation pratique peut être complétée par un contrôle des connaissances (QCM, études de cas, ...).*



Évaluation méthode "A la Bruxelloise" ou "seul devant le groupe". L'évaluation finale peut se faire avec l'enfant placé 5 m devant le groupe. Ou bien, sur un parcours identique pour tous les enfants qui passeront seul un par un. Des adultes seront placés aux endroits clés du parcours.

Schéma pour l'évaluation «à la bruxelloise» :

Section du parcours avec un tourne à gauche puis un tourne à droite





CONTACTS :

veloecole@fub.fr

Arthur JANUS - a.janus@fub.fr

Chargé de mission vélo-écoles
Fédération française des Usagers de la Bicyclette